

Les chasseurs en assemblée



Les chasseurs en assemblée

Samedi 21 août Jean BIANCHINI, Président de l'association communale de chasse, a convié les membres à l'assemblée générale.

Le trésorier Jacques PILATI donne lecture du bilan financier. Le principal fait marquant de l'année passée est l'impossibilité de réaliser la traditionnelle escargolade de juillet en raison des conditions sanitaires.

Ce repas est une ressource importante pour l'association, et son absence laisse un déficit dans les comptes de l'association pour cette année 2021.

Le président propose de reconduire le prix de la carte de sociétaire à 30 € pour la nouvelle année. Tarif voté à l'unanimité.

Le lâcher de gibier sera réalisé comme les années précédentes.

Il est proposé de reconduire les réserves comme l'année précédente, à savoir, autour du village, du château de Pujos et de Bellevue. Un certain nombre de panneaux ont d'ailleurs été renouvelés.

Une nouvelle réserve est proposée comportant les terres des lieux-dits suivants:

Montplaisir / Lartigue / La Salle / Martimbat

Nouvelle réserve votée à l'unanimité

Côté grand gibier, la fédération a octroyé 28 bracelets pour les chevreuils, pour un coût de 900 € facturé à la société.

Le Président remercie Monsieur Bernard DARROUX pour avoir broyé la zone de tir de la forêt d'État dont la société a la gestion pour la chasse, ainsi que les bénévoles qui ont entretenu les miradors afin de sécuriser cette zone lors des battues.

Au maire Benoit DESENLIS de conclure : "Je remercie vraiment tous les chasseurs de Roquebrune pour leur excellent travail réalisé tout au long de l'année. Vous savez entretenir cette tradition comme il se doit, dans le respect des autres, et au-delà de cette mission, vous apportez de l'animation, du lien social dans notre village. Vous participez également régulièrement à des missions d'intérêt général qui apportent beaucoup à notre commune."

